



SIDUS EXPRESS

ÉDITION AVRIL 2015



Mot de la direction...

Mot de la direction 1

Événements à venir 2-5

Connais-tu ton MIELS? 4-5

Entraide 8 à 10

Prévention 11

Vieillessement 12

Vis ta VIH 13 à 16

Recettes du mois 17

Hébergement 18

Répertoire 19

Calendrier 20

Pour MIELS-Québec, comme pour de nombreux organismes communautaires, le 31 mars signifie la fin de l'année financière. Les lois qui nous régissent exigent qu'une assemblée générale annuelle des membres soit convoquée dans les 3 mois suivant la fin de l'année financière.

L'assemblée générale annuelle est donc l'occasion pour les membres de se réunir, d'échanger, de prendre connaissance et d'adopter les bilans et les perspectives. C'est également à cette occasion que le projet de modifications des règlements généraux sera soumis aux membres. Il s'agit d'un projet important qui propose notamment l'abolition du Comité permanent des personnes vivant avec le VIH-sida. Une autre façon d'impliquer les membres dans la vie de l'organisme sera proposée. Un comité mandaté par le Conseil d'administration a procédé à des consultations sur ce projet de modifications. Des copies seront disponibles au début avril. Les questions et commentaires sont toujours les bienvenus.

Enfin, l'assemblée générale annuelle est l'instance qui élit les personnes qui feront partie du Conseil d'administration. Dans le but d'aider les membres à mieux connaître ce qu'est un conseil d'administration, son rôle, celui des membres du comité exécutif (président, vice-président, secrétaire, trésorier), des informations vous seront transmises dans ce SIDUS et les suivants d'ici l'assemblée générale annuelle. Donc, en s'inspirant des chroniques "Connais-tu ton MIELS-Québec ?" vous êtes invités à consulter la chronique "Connais-tu ton CA du MIELS-Québec ?".

Par ailleurs, les activités entourant la 30^e édition de l'Encan au profit du MIELS-Québec sont déjà commencées. Les billets de tirage sont en vente et la cueillette de forfaits est amorcée. Vous voulez donner un coup de main ? Soyez les bienvenus puisque les profits vont directement au soutien des PVVIH de la région de Québec. Le succès de cette activité importante ne peut dépendre uniquement des employés de l'organisme, merci à l'avance de votre implication.

Bon printemps,

Thérèse

ÉVÉNEMENTS À VENIR

5 à 7 Reconnaissance des bénévoles

La semaine de l'Action Bénévole arrive à grands pas! Du 12 au 18 avril prochain, un peu partout dans les milieux communautaires, l'implication essentielle des bénévoles sera soulignée de différentes .

Au MIELS-Québec, nous sommes très conscients et reconnaissants de l'apport important, même essentiel de nos bénévoles. MIELS-Québec ne serait pas ce qu'il est sans votre implication.

Le temps investi, la bonne volonté et toute l'énergie que vous consacrez à votre organisme seront bien entendu soulignés. **Jeudi le 16 avril**, les employés organisent un 5 à 7 de reconnaissance ponctué de tirages et de prix de présence, mais surtout, de bons moments à passer ensemble!

Venez profitez d'un moment chaleureux pour vous laisser gâter!

Une invitation vous sera acheminée sous peu et sachez, chers bénévoles, que ces remerciements sont des plus sincères!

Thème 2015: « Le bénévolat, un geste gratuit, un impact collectif »



ÉVÉNEMENTS À VENIR

RAPPEL: Sortie à la cabane à sucre

Quand: Vendredi le 10 avril 2015

Départ en autobus: 16h45 (SVP être là pour 16h30)

Retour: vers 21h00

Où: 200, Chemin des Lacs, Lac-Beauport

Date limite d'inscription: Jeudi le 2 avril

Coût d'inscription: 7\$ membre et 10\$ invité

*Inscription auprès de Édénia à la vie
communautaire au poste 111.*

Informations pertinentes: IMPÔTS 2014

La période des impôts est arrivée et le service bénévole de préparation des déclarations sera à nouveau disponible cette année. Comme dans beaucoup d'autres organismes qui rendent ce service accessible, il est possible de donner une contribution volontaire. Celle-ci revient entièrement à l'organisme et sera déposée dans l'aide à la médication (PAMF). Vous pouvez donc laisser vos documents, ainsi qu'une contribution monétaire à Édénia, animatrice à la vie communautaire. Elle vous fera aussi remplir une feuille de renseignements de base.

À noter que ce service est exclusivement réservé pour les membres .

Merci de votre collaboration et de respecter le beau travail de nos bénévoles.

ÉVÉNEMENTS À VENIR



MOUVEMENT D'INFORMATION
ET D'ENTRAIDE DANS LA LUTTE
CONTRE LE VIH-SIDA À QUÉBEC

JEAN-FRANÇOIS BOLDUC PHOTOGRAPHIE

RAPPEL: PROJET DE PHOTOGRAPHIE

Description du projet de photographie :

En tant que chercheur microbiologiste et photographe principal de ce projet, Jean-François Bolduc a voulu unir son intérêt pour le VIH/SIDA et le portrait photographique en mettant sur pied une série de portraits où il expose le fait qu'une personne séropositive n'est en aucun point différente des autres et qu'elle peut, malgré l'infection, avoir une vie sociale active. Pour ce faire, il photographie la personne vivant avec le VIH en compagnie d'une personne séronégative qui lui est proche (un ami, un conjoint, un membre de la famille) alors qu'elles pratiquent une activité qui les unit. L'interaction entre les deux personnes témoigne de cette vie sociale active et le fait de ne pas divulguer au grand public laquelle des personnes photographiées est séropositive démontre que l'infection au VIH-1 ne mène pas à la marginalité. Au terme de ce projet, Jean-François Bolduc, en collaboration avec l'équipe de MIELS-Québec, organisera une exposition itinérante où les œuvres seront présentées à l'échelle nationale/internationale dans des lieux stratégiques afin qu'un maximum de personnes soit sensibilisé par le sujet. En marge de cette exposition, la vente de produits dérivés et une vente aux enchères silencieuse des œuvres originales seront faites afin de financer les différents projets de MIELS-Québec.

Déroulement du projet de photographie :

- Une première rencontre avec Jean-François Bolduc et les 2 personnes désirant participer au projet sera organisée afin de discuter de leurs intérêts communs, planifier la séance de photographie, signer le contrat d'autorisation et répondre aux interrogations.
- La séance de photographie proprement dite se tiendra lors d'une deuxième rencontre à l'endroit et à l'heure établis lors de la première rencontre.
- Les personnes ayant participé au projet seront invitées au vernissage se tenant le 1er décembre 2015 dans le cadre de la journée internationale de la lutte contre le SIDA.

ÉVÉNEMENTS À VENIR

Les risques associés à la participation à un tel projet de photographie :

- Identification par son entourage : Sa famille, ses voisins, son employeur, son propriétaire, etc.
- Jugement et rejet par des personnes proches : Certains membres de sa famille, enfants, amis, etc.
- S'exposer à la colère ou aux poursuites criminelles d'ex-partenaires.
- Se sentir incompris.
- Bris de confidentialité.

Les avantages associés à la participation à un tel projet de photographie :

- Rassurer et renseigner.
- Engendrer d'autres témoignages.
- Changer les mentalités des gens, les toucher et alimenter leur réflexion.
- Intéresser le public et susciter son ouverture d'esprit.
- Obtenir la reconnaissance de ses proches.
- Augmenter la solidarité entre les personnes vivant avec le VIH.
- Transmettre l'espoir aux autres personnes vivant avec le VIH.
- Sensibiliser la population aux diverses réalités des personnes vivant avec le VIH.
- Montrer une image positive.
- Contribuer socialement : participer à un projet social.
- Briser et réduire les stéréotypes.
- Obtenir le soutien de la collectivité.

Vous êtes intéressé à participer à ce projet de photographie? N'hésitez pas à contacter :

Jean-François Bolduc, photographe : www.jfbolduc.com (site internet)
: bolduc_jf@hotmail.com (courriel)

CONNAIS-TU TON MIELS?

Connais-tu ton CA du MIELS-Québec ?

Qu'est-ce que ça fait un conseil d'administration (CA) ?

Le CA du MIELS-Québec, composé de 9 membres dont un minimum de 3 sont des personnes vivant avec le VIH-sida, travaille en étroite collaboration avec la direction générale pour assurer le bon fonctionnement de l'organisme. C'est le CA qui s'assure que les actions menées par et dans l'organisme sont en accord avec la mission et les orientations. C'est le CA qui adopte les différentes politiques et règles de fonctionnement quotidiennes, qui s'assure que toutes les composantes de l'organisation soient prises en compte : membres actifs, membres bénévoles, employés, partenaires, groupes vulnérables. Il s'assure de respecter les orientations données par les membres en assemblée générale.

Il n'est pas nécessaire d'avoir déjà de l'expérience. Il faut simplement vouloir s'impliquer, apprendre, partager et pouvoir se rendre disponible pour les rencontres.

« Un Conseil d'administration remplit à la fois une fonction morale, une fonction légale, une fonction planification, une fonction évaluation et une fonction représentation. Il a donc un rôle spécifique à jouer dans la société, différent de la permanence et apportant une valeur ajoutée non seulement à l'organisme en question mais également à la société toute entière. » (Roméo Malenfant, Ph.D. La Gouvernance et le Conseil d'administration, p.37)

Le conseil d'administration, faisant sien le principe d'autohabilitation des personnes vivant avec le VIH et le sida, assure et favorise à toutes les instances de son organisation, dans la planification des activités et dans ses opérations, la plus grande participation possible des personnes vivant avec le VIH ou le sida.



CONNAIS-TU TON MIELS?

Dans les règlements généraux à l'article 16 (avant modifications), les responsabilités du CA se lisent comme suit :

- Le conseil d'administration est responsable du bon fonctionnement du Mouvement entre les assemblées des membres; il doit assurer la mise en œuvre des orientations, objectifs et priorités adoptés par l'assemblée générale des membres.
- Le conseil d'administration est responsable de la préparation de l'assemblée générale annuelle des membres, des propositions d'orientation de travail, des priorités et du programme d'activités du Mouvement pour l'année à venir.
- Le conseil d'administration étudie et prend position sur toute question et tout dossier intéressant le Mouvement dans le respect et en conformité des orientations du Mouvement et des décisions de l'assemblée générale.

Sous réserve des présents règlements, le conseil d'administration peut adopter tout règlement pour régir sa procédure interne et tout moyen nécessaire à l'accomplissement adéquat de ses responsabilités et fonctions.

Le conseil d'administration nomme et évalue le directeur général, détermine sa rémunération et approuve son plan d'effectifs.

Pour faire partie du CA, il faut être membre en règle du MIELS-Québec 40 jours avant la date de l'assemblée générale annuelle où se déroule les élections des administrateurs. Chaque année, 4 à 5 membres du CA sont élus pour une période de 2 ans. Une personne qui a été élue à deux reprises doit se retirer après les 4 années de mandat, mais peut revenir plus tard.

Parmi les 9 membres du CA, les administrateurs élisent un président, un vice-président, un secrétaire et un trésorier qui forment le Comité exécutif dont il sera question dans la prochaine chronique : « Connais-tu ton CE du MIELS-Québec ».

Vous avez d'autres questions au sujet du CA ? Vous pouvez vous adresser à l'un des membres du présent CA ou à la direction.



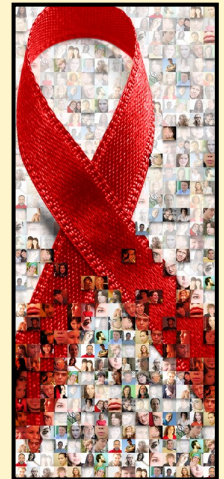
ENTRAIDE

RENOUVELLEMENT DE VOTRE MEMBERSHIP (2015)

Et oui, c'est déjà le moment de renouveler votre statut de membre. Comme les dernières années, par préoccupation environnementale, nous n'enverrons pas de formulaire de renouvellement par la poste si vous recevez déjà le SIDUS (par la poste ou par courriel) ou les envois généraux par courriel.

Que devez-vous faire pour renouveler votre membership?

- Payer votre cotisation annuelle (un minimum de 5\$ est suggéré).
- Nous informer de tous changements de coordonnées (adresse, téléphone);
- Si vous souhaitez utiliser les services du MIELS-Québec (Moisson Québec, banque alimentaire, aide à la médication), vous devez présenter une des preuves de revenu suivantes:
 - ⇒ Avis de cotisation 2014
 - ⇒ Pour les personnes à l'aide sociale, l'avis de dépôt mensuel qui accompagne le carnet de réclamation.



Prenez note qu'il est possible de nous faire parvenir votre preuve de revenu par télécopieur au 418-649-1256 (à l'attention de Sonia Blouin).

Vous pouvez faire votre renouvellement de membership en personne auprès de Marilyn Édénia, Normand ou Sonia.

Vous devrez avoir renouvelé votre membership si vous voulez avoir le droit de vote à l'AGA du MIELS-Québec(date à confirmer sous peu).

Prenez note que les membres ayant une nouvelle situation financière, et qui par conséquent changeront de groupe (A-B-C), verront les modifications appliquées à compter du 1er juillet 2015.

Merci et bon printemps!

ENTRAIDE

Groupes de pairs

Bonjours à tous les **Aventuriers**,

J'ai entendu dire que vous avez encore une fois bien apprécié le buffet et que la rencontre fut très agréable et productive. Une belle occasion de partager nos satisfactions suite à une deuxième année complète d'activités au sein de notre groupe. Vous avez donc fait le bilan des activités avril 2014-mars 2015 qui semble être fort positif grâce à votre belle participation.

Vous avez également planifié nos activités pour la prochaine année.

Nous allons débiter nos activités par une partie de « mini putt », au Rigolfeur des Galeries de la Capitale de Québec, le jeudi 16 avril 2015 à 14hr. Ce mini-golf de type « farces et attrapes » vous surprendra avec ses pièges tout au long du parcours de 18 trous. Un prix de \$ 10,00 sera remis à la personne qui aura le meilleur pointage ainsi que 2 prix de \$ 5,00 pour le 2e et 3e meilleur pointage. En cas d'égalité, le prix sera tiré au sort entre les concurrents.

Nous vous rappelons que vous êtes responsables de votre transport. S'il y a des personnes intéressées à offrir du covoiturage, veuillez communiquer avec moi. Merci de votre collaboration.

Je vous laisse avec la pensée du mois :

"Rien n'est plus facile que de critiquer. La difficulté réside à convertir ce qui est négatif en positif." - Will Rogers



En faisant le bonheur des autres, on fait le sien.

Normand, poste 113.

ENTRAIDE

Suite: Groupes de pairs

GRUPE DE FEMMES

Souper pour planifier la prochaine année!

Lundi le 20 avril ou jeudi le 30 avril à partir de 17h30 au MIELS-Québec.

SVP me confirmer votre présence ainsi que votre préférence de journée avant le **13 avril**.

Au plaisir de se revoir pour partager un bon repas!

Marilyn poste 213 ou intpsycho@miels.org

Banque alimentaire

Horaire printemps:

La banque alimentaire aura lieu les 20-21-22-23 avril entre 10h30 et 15h30.

Tarifs pour avril:

Personne seule : 11\$, 30\$ bons d'achats + 25\$ en denrées

Famille: 13\$, 40\$ bons d'achats + 25\$ en denrées



*Si vous ne pouvez vous présenter,
veuillez communiquer avec Michel au poste 103.*

PRÉVENTION

Un don pour la prévention chez les jeunes...faite par les jeunes!

Des bonnes nouvelles!



Dernièrement, suite à une demande faite à la Banque Nationale du Canada, nous avons reçu la visite de la Directrice de la succursale des Jardins Mérici de Québec, Madame Réjeanne Boulianne, qui est venue nous remettre un chèque de 3000\$ pour le projet « *Les Brigades Caoutchouc passent à l'action* ». Sur la photo, elle est en compagnie du président du Conseil d'Administration de l'organisme et du coordonnateur au secteur de la prévention et des liaisons avec les communautés.

À titre de rappel, les Brigades Caoutchouc sont les comités formés au sein des écoles secondaires, maisons de jeunes et autres milieux jeunesse. Ils se donnent pour mandat de devenir des ressources pour leurs pairs à l'intérieur de leur milieu. Ils reçoivent un VIH-101, puis du soutien et de l'accompagnement dans l'organisation d'une ou plusieurs activités d'information et de prévention des ITSS et du VIH. Ils peuvent soumettre leur projet et participer à la grande finale des Brigades, un moment lors duquel chaque milieu présente ce qu'il a réalisé.

Un grand prix est remis à la brigade gagnante, désignée par un jury.

Un énorme merci à la succursale des Jardins Mérici de la Banque Nationale du Canada qui contribue, par l'intermédiaire de ce don, à reconnaître l'implication de jeunes dans la prévention au sein des milieux dans lesquels ils évoluent chaque jour.

VIELLISSEMENT

L'AQDR Québec

Connaissez-vous l'Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et pré-retraitées (AQDR) Québec ?

Vocation: L'AQDR Québec est un organisme à but non lucratif voué à la défense des droits collectifs et individuels des personnes retraitées et pré-retraitées. Il offre divers services et activités à plus de 2 000 membres dans la région de la Capitale-Nationale. L'AQDR Québec est affilié à [l'AQDR nationale](#) qui compte 47 sections dans la province et près de 40 000 membres.

Orientations:

- La défense collective des droits des aînés;
- La défense individuelle des droits;
- La santé physique et psychologique des proches aidants.

Services et activités:

- Un programme innovateur de défense individuelle des droits des aînés qui prend la forme d'un accompagnement respectueux. Ex : Offre un support dans les démarches.
- Un programme d'activités intergénérationnelles entre la Polyvalente de Charlesbourg et le CHSLD de Saint-Jean-Eudes;
- Des capsules santé portant sur de saines habitudes de vie;
- Des rencontres et des conférences régulières;
- Des rabais exclusifs aux membres (consulter leur site web).

Pour devenir membre, 2 options s'offrent à vous:

1. Présentez-vous au bureau de l'AQDR Québec entre 9 h et 16 h (sauf sur l'heure de dîner) du lundi au vendredi. La procédure est rapide et le coût annuel d'adhésion est de 15 \$ (chèque, mandat-poste ou argent).

2. Imprimez et complétez le formulaire disponible sur leur site web. Joignez-y un chèque ou mandat-poste de 15 \$ à l'ordre de l'AQDR Québec et postez le tout à l'adresse suivante:

AQDR Québec

1-3208, rue des Sumacs
Québec (Québec) G1G 1X4
Téléphone: (418) 524-0437

Courriel : aqdrquebec@bellnet.ca

Site web: www.aqdr-quebec.org

VIS TA VIH

Repenser la stigmatisation liée au VIH en milieu de soins de santé : Résumé de recherche

CONTEXTE

Des recherches menées au Canada démontrent que les personnes vivant avec le VIH continuent à souffrir de stigmatisation et de discrimination en milieu de soins de santé¹. Nous savons que la stigmatisation et la discrimination en milieu de soins de santé ont des conséquences négatives pour les personnes vivant avec le VIH et sur la qualité des soins qui leur sont offerts². Nous savons également que la stigmatisation et la discrimination liées au VIH nuisent à l'accès aux soins de santé pour les personnes vivant avec le VIH².

À ce jour, les recherches consacrées à ce sujet particulier portent presque exclusivement sur les expériences individuelles de stigmatisation liée au VIH. Par conséquent, le caractère structurel de la stigmatisation liée au VIH en milieu de soins de santé est peu étudié par les chercheurs et demeure pratiquement non documenté. La présente étude avait pour objectif d'explorer ces deux dimensions de la stigmatisation en milieu de soins de santé au Québec.

PROJET

Dans le cadre de cette étude, quinze hommes et six femmes ont été rencontrés en entrevues individuelles. La date de naissance des participants se situait en moyenne entre 1960 et 1969. Tous les participants étaient caucasiens. La moitié d'entre eux gagnait un revenu annuel se situant entre 10 000 \$ et 19 000 \$ (10/21). Neuf participants détenaient un diplôme d'études secondaires, six d'entre eux un diplôme d'études collégiales et les six autres avaient un diplôme universitaire. Les années de diagnostic des participants étaient réparties comme suit :

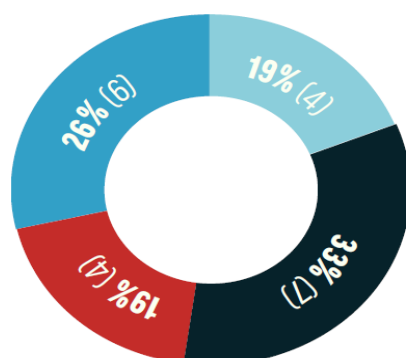
Année du diagnostic

< 1990

1990-1995

1996-2000

> 2000



Les entrevues ont été menées chez les participants et en milieu communautaire dans cinq régions du Québec : Bas-Saint-Laurent, Montréal/Laval, Mauricie, Outaouais et Québec, entre avril et août 2013.



Les participants ont été invités à décrire leurs expériences antérieures avec des fournisseurs de soins de santé et partager leurs impressions au sujet de ces expériences. Ils ont également été invités à décrire l'impact de la stigmatisation et de la discrimination sur leur vie, en particulier sur leur santé, l'accès aux services, la qualité de vie et leur bien-être. Enfin, ils ont été invités à partager leurs réflexions sur la stigmatisation et la discrimination en milieu de soins de santé, à partir de leur expérience.

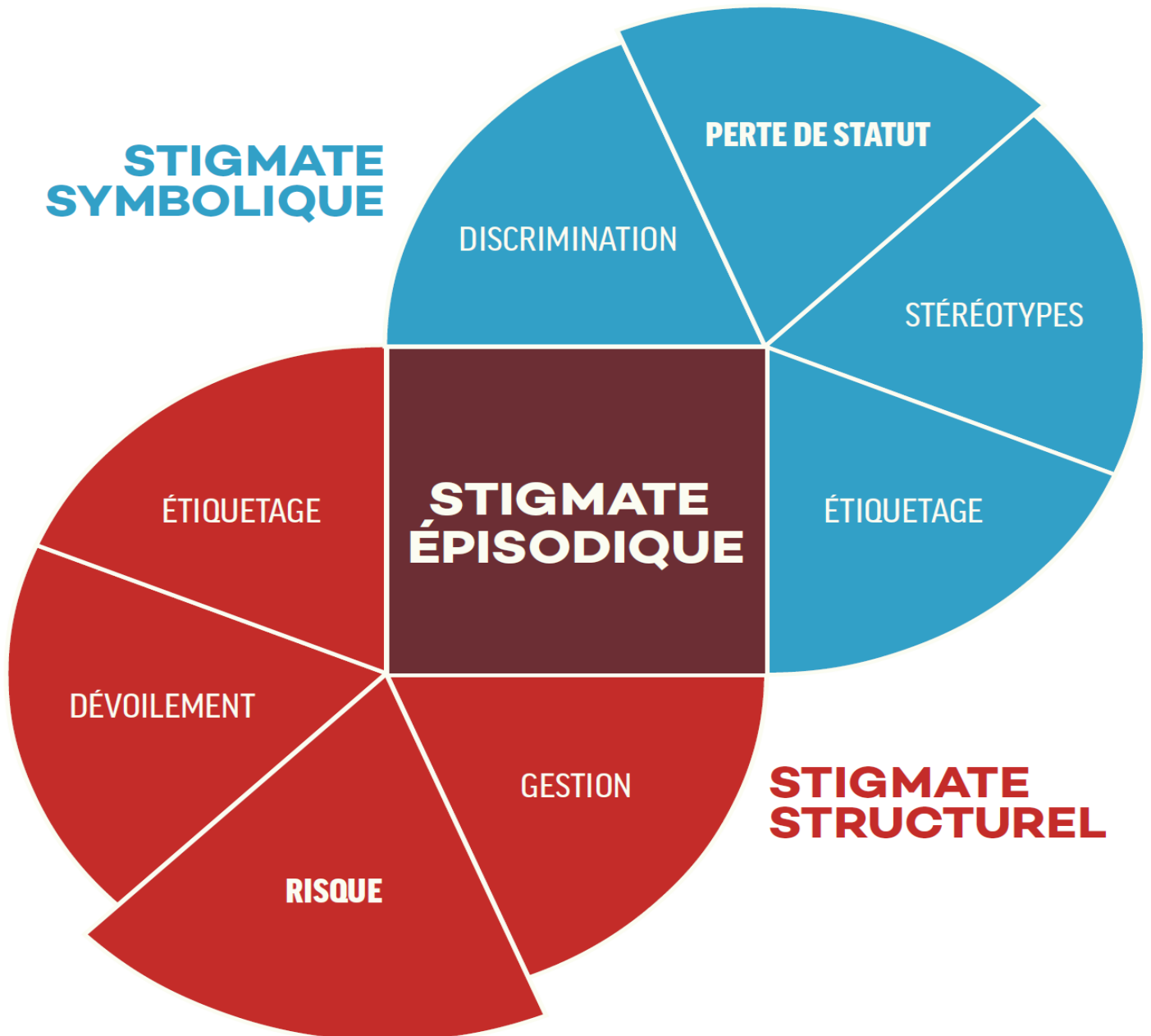
Chaque entrevue a été enregistrée (audio) à l'aide d'un enregistreur numérique, transcrite et analysée par le chercheur. L'analyse des données a été réalisée selon les principes de l'analyse thématique. Au cours de l'analyse, trois thèmes ont été identifiés et des rapports entre ces thèmes ont été établis dans le but de mieux rendre compte de l'expérience des participants. Pour une brève description de ces thèmes, voir la section suivante et le sommaire visuel.

1 Mill et al. (2007), The Influence of Stigma on Access to Health Services by Persons with HIV Illness: A CBR project. Mill et al. (2009), « Accessing Health Services While Living With HIV: Intersections of Stigma », *Canadian Journal of Nursing Research*, 41 (3), p. 168-185. Mill et al. (2010), « Stigmatization as a Social Control Mechanism for Persons Living with HIV and AIDS », *Qualitative Health Research*, 20 (11), p. 1469-1483.

2 Nyblade et al. (2009), « Combating HIV stigma in health care settings: What works? », *Journal of the International AIDS Society*, 12, 15.

VIS TA VIH

THÈMES ET SOUS-THÈMES



VIS TA VIH

PRINCIPALES CONCLUSIONS

THÈME 1 | STIGMATISATION ÉPISODIQUE

Les participants estimaient que la stigmatisation associée au VIH en milieu de soins de santé est plus ÉPISODIQUE que permanente. Ils tenaient à expliquer comment la stigmatisation liée au VIH se produit plutôt en dehors du « réseau VIH », c'est-à-dire à l'extérieur des cliniques et des services liés au VIH.

Les participants expliquaient ainsi qu'ils subissaient des formes de stigmatisation aux moments où ils demandaient des soins et des services pour des besoins autres que ceux liés au VIH. Cela signifiait également qu'ils vivaient des formes de stigmatisation à des moments de vulnérabilité accrue en raison de leur état de santé, leurs besoins médicaux et le pouvoir des fournisseurs de services.

Ces moments de vulnérabilité étaient notamment les suivants : 1) lorsqu'ils nécessitaient des soins urgents, des tests diagnostics, des interventions chirurgicales, des traitements dentaires et des consultations médicales; 2) lorsqu'ils nécessitaient des services liés à la reproduction, la promotion de la santé et des services en santé mentale; 3) en contexte d'incarcération, d'hospitalisation et de diagnostic.

THÈME 2 | STIGMATISATION SYMBOLIQUE

Au cours des entrevues, les participants ont décrit des formes de stigmatisation liée au VIH éprouvées en contexte d'interaction avec des fournisseurs de soins de santé. On nomme cette forme de stigmatisation STIGMATISATION SYMBOLIQUE. Cette forme de stigmatisation liée au VIH est la plus fréquemment signalée et la plus étudiée.

La stigmatisation symbolique se manifeste d'abord par le fait d'être stéréotypé et étiqueté comme personne séropositive. Par exemple, les participants ont décrit comment, en tant que personnes séropositives, ils étaient automatiquement classés comme « patients à la recherche de médicaments » par les fournisseurs de soins.

Une perte de statut et une forme de discrimination s'ensuivent. Les participants ayant subi des formes de stigmatisation ont déclaré avoir été traités comme s'ils avaient moins de droits que les autres patients, et avoir été traités différemment par les fournisseurs de soins en raison de leur statut sérologique.

Actions stigmatisantes et discriminatoires:

- Fixer et regarder
- Poser un regard moralisateur
- « Commérer »
- Poser des questions inappropriées
- Montrer des signes d'inconfort lors de la prestation des soins
- Prendre ses distances
- Refuser de toucher ou d'entrer dans la chambre
- Prendre des précautions inutiles
- Retarder la prestation des soins
- Refuser d'offrir des soins

THÈME 3 | STIGMATISATION STRUCTURELLE

Les expériences relatées par les participants ont révélé une autre forme de stigmatisation liée au VIH que l'on nomme STIGMATISATION STRUCTURELLE. Cette forme est exactement le contraire de la stigmatisation symbolique. La stigmatisation structurelle n'a pas été étudiée de manière approfondie dans le domaine du VIH.

La stigmatisation structurelle renvoie au recours stratégique à l'étiquetage des personnes à des fins de « gestion de risque ». Elle repose sur l'idée selon laquelle les personnes vivant avec le VIH posent un risque aux fournisseurs de soins de santé et qu'il est donc nécessaire d'identifier les patients séropositifs afin de « gérer » adéquatement le risque perçu.

Les participants ont souligné l'importance accordée à la divulgation dans les milieux de soins de santé. Ils ont également donné de nombreux exemples de stratégies arbitraires, discriminatoires et contraires à l'éthique, qui leur ont été présentées comme des stratégies de « gestion de risque ».

Stratégies de « gestion de risque »:

- Faire appel à des politiques formelles et informelles
Exemples : Utiliser des formulaires avec des questions spécifiques au VIH pour « filtrer » les patients, fixer des rendez-vous en dernier ou en fin de journée, refuser systématiquement d'offrir des soins aux patients vivant avec le VIH sur les bases qu'elles posent un risque aux autres patients.
- Enfreindre la confidentialité
Exemples : Dévoiler le statut sérologique d'un patient pour « avertir » ses collègues, signaler qu'un patient est séropositif en indiquant son statut sur son dossier (avec un autocollant ou une plume rouge) et/ou dans d'autres documents de travail (ex : plan de soins).
- Réinterpréter les précautions universelles (standard)
Exemples : Créer de nouvelles règles pour les patients séropositifs et prendre des décisions fondées sur une logique comme « nous devons prendre des précautions supplémentaires », « nous devons faire plus attention » ou « nous devons nettoyer plus, stériliser plus à fond, et stériliser l'équipement plus longtemps ».

Source:

http://www.catie.ca/fr/search/apach-esolr_search/?filters=tid%3A2949%20tid%3A2958

VIS TA VIH

RECOMMANDATIONS

À la lumière des résultats de cette étude, les dix recommandations suivantes ont été formulées :

- 1** Offrir des services d'accompagnement aux moments de vulnérabilité accrue, en particulier lorsque la personne se sent mal, éprouve de la douleur ou est hospitalisée. Encourager les personnes vivant avec le VIH à se rendre à leurs rendez-vous médicaux, visites en cliniques, etc. en compagnie d'une autre personne qui pourra leur offrir du soutien.
- 2** Rédiger un guide pratique sur les droits des personnes vivant avec le VIH en milieu de soins de santé. Ce guide doit être suffisamment détaillé pour couvrir les droits des personnes vivant avec le VIH en ce qui a trait à la divulgation, la confidentialité et la discrimination en milieu de soins de santé.
- 3** Rédiger un petit guide de référence destiné aux personnes vivant avec le VIH, qui explique les principes de précaution universelle et les « bonnes pratiques » en milieu clinique, notamment en ce qui a trait à l'utilisation de gants, masques, jaquettes et mesures d'isolement.
- 4** Encourager les personnes vivant avec le VIH à déposer une plainte contre les fournisseurs de soins et les établissements dans les cas de stigmatisation et de discrimination. Offrir le soutien nécessaire (informations, soutien pratique, psychologique, financier) pour le dépôt des plaintes et le suivi des dossiers.
- 5** S'assurer que tous les fournisseurs de soins de santé ont les connaissances et les compétences nécessaires pour offrir aux personnes vivant avec le VIH des soins sécuritaires, compétents et conformes à l'éthique. Rendre les secteurs de l'enseignement et des soins de santé imputables en exigeant qu'ils se conforment aux normes en vigueur en matière de soins de santé liés au VIH.
- 6** Préparer des messages de sensibilisation à l'intention des fournisseurs de soins de santé sur les risques associés à l'exposition et la transmission du VIH afin de s'assurer que la pratique s'appuie sur des données scientifiques et des informations à jour sur le sujet.
- 7** Documenter les pratiques actuelles en milieu de soins de santé en menant des enquêtes et en transmettant les conclusions aux organismes de réglementation professionnels. L'enquête menée par COCQ-SIDA auprès des cabinets dentaires de l'ensemble de la province peut servir de modèle pour de futures activités de recherche.
- 8** Préparer des fiches de rendement pour les établissements, départements et cliniques de soins de santé à l'aide de critères concernant notamment l'adoption de mesures de précaution universelle, de mesures préventives relatives à la transmission, la confidentialité de l'information et la tenue de dossier.
- 9** Préconiser l'élaboration de politiques internes en matière de soins de santé afin de s'assurer que les normes actuelles concernant les pratiques de soins pour le VIH sont bien identifiées et mises en application dans le fonctionnement quotidien. Inclure ces politiques dans la production des fiches de rendements mentionnées précédemment.
- 10** Concevoir une campagne à l'intention des fournisseurs de soins de santé destinée à rappeler les principes de précaution universelle en milieu clinique. Cette campagne devrait être axée sur la sous-utilisation, l'utilisation non conforme et la surutilisation des mesures de précaution universelle.

Citation recommandée : Gagnon, M. (2014). Repenser la stigmatisation liée au VIH en milieu de soins de santé : résumé de recherche, Ottawa, CANADA.

Chercheuse : Dre Marilou Gagnon, RN, ACRN, PhD, professeure agrégée, École des sciences infirmières, Faculté des sciences de la santé de l'Université d'Ottawa (ON), CANADA – marilou.gagnon@uottawa.ca

Financement : Cette étude a été financée par le programme Subventions pour l'initiation à la recherche et le Programme de financement pour le développement de la recherche de la Faculté des sciences de la santé de l'Université d'Ottawa.

Éthique : Ce projet a été approuvé par le Bureau d'éthique et d'intégrité de la recherche de l'Université d'Ottawa (approbation initiale : 11-07-2012; renouvellement : 21-05-2013).

Mise en page : pulp&pixel – www.pulpandpixel.ca



uOttawa

RECETTE DU MOIS

Bœuf bourguignon

Boeuf

- 45 ml (3 c. à soupe) de beurre, ramolli
- 45 ml (3 c. à soupe) de farine tout usage non blanchie
- 1 kg (2 lb) de haut de surlonge de bœuf, coupé en cubes
- 45 ml (3 c. à soupe) d'huile d'olive
- 1 gros oignon, haché - 2 gousses d'ail, hachées
- 500 ml (2 tasses) de vin rouge léger - 500 ml (2 tasses) de bouillon de bœuf
- 1 échalote française, pelée - 1 clou de girofle - 1 feuille de laurier
- 3 carottes pelées et coupées en dés - Sel et poivre
-



Garniture

- 115 g (¼ lb) de tranches de bacon d'environ ½ cm (¼ po) d'épaisseur, coupées en lardons - 30 ml (2 c. à soupe) de persil plat ciselé
- 30 ml (2 c. à soupe) d'huile d'olive - 2 gousses d'ail, hachées
- 454 g (1 lb) de champignons blancs, coupés en deux ou en quartiers selon la grosseur

PRÉPARATION

Boeuf

- Placer la grille au centre du four. Préchauffer le four à 180 °C (350 °F).
- Dans un petit bol, mélanger le beurre et la farine. Réserver.
- Dans une grande casserole allant au four, dorer les cubes de viande, la moitié à la fois, dans l'huile. Saler et poivrer. Réserver sur une assiette.
- Dans la même casserole, dorer l'oignon. Ajouter de l'huile au besoin. Ajouter l'ail et cuire 1 minute. Déglacer avec le vin et laisser mijoter environ 5 minutes. Ajouter le bouillon, le beurre manié et porter à ébullition en remuant constamment à l'aide d'un fouet. Ajouter la viande, l'échalote piquée du clou de girofle et la feuille de laurier. Saler et poivrer. - Cuire au four, à couvert, environ 1 h 30. Ajouter les carottes et poursuivre la cuisson à couvert de 30 à 45 minutes ou jusqu'à ce que la viande se dé-fasse à la fourchette. Retirer l'échalote, le clou de girofle et le laurier.

Garniture : Dans une grande poêle, dorer les lardons dans l'huile. Ajouter les champignons et poursuivre la cuisson jusqu'à ce qu'ils soient bien dorés. Ajouter l'ail, le persil et poursuivre la cuisson 1 minute. Verser dans le mijoté. Rectifier l'assaisonnement.

Congélation : Congeler le mijoté tiédi dans des contenants hermétiques ou dans des sacs de plastique à fermeture hermétique pour congélation. Déposer les sacs à plat sur une plaque. Une fois qu'ils sont congelés, vous pourrez les empiler.

HÉBERGEMENT MARC-SIMON

Pourquoi faire une demande d'hébergement ?

- Convalescence post-hospitalisation ;
- Changement de médication (ex: début des antirétroviraux) ;
- Traitement hépatite C (en co-infection) ;
- Fatigue, perte de poids, symptômes dépressifs ;
- Désir de se reprendre en main après une période de désorganisation.



Comment faire une demande d'hébergement ?

Adressez-vous à un
intervenant du MIELS-
Québec

ou

communiquez au
418-649-1720
poste 222 ou 223

*Au plaisir de vous
accompagner dans vos
moments les plus
difficiles 😊*

L'équipe de

l'hébergement Marc-Simon

Nancy Cooper, Coordonnatrice 418-649-1720 poste 222

Caroline Faucher Intervenante et suivi post-hébergement , poste 223

Michèle Blouin et Suzanne Blais infirmières poste 221

Liza-Nicole Bélanger, Intervenante de soir ,poste 223

Joani Hamelin, Intervenante de nuit , poste 223

Karine Rail, Denis Ferland Intervenant-e-s Fds poste 223

Alyne Laflamme, Martin Masson , Gilles Bisson, Noémie
Dubois Comtois et France Jolicoeur. Intervenant-e-s sur appel

****La présence d'un intervenant est assurée 24 heures/jour et 7 jours/semaine. Les soins sont supervisés par une infirmière.**

Mouvement d'information et d'entraide dans la lutte contre le VIH-Sida 625, Avenue Chouinard, Québec, QC G1S 3E3	Tél. : 418 649-1720 Télec. : 418 649-1256 Internet : WWW.MIELS.ORG @ : (courriel) @MIELS.ORG
---	---

Comité permanent de personnes vivant avec le VIH	Poste 114 @ : cppvih@miels.org
---	---

Administration	poste et courriel
THÉRÈSE RICHER Directrice générale	203 DGMIELS@
SANDRA RODRIGUEZ Adjointe administrative	208 ADJDIR@
CLAUDE-MARTIN COMTOIS Agent technique	150 AGENT-TECH@

Milieu de vie	poste et courriel
SALLE COMMUNAUTAIRE	151
CUISINE	152
CACI	153
BANQUE ALIMENTAIRE	103
MOISSON	104

Prévention et liaisons avec les communautés	poste et courriel
LOUIS-DAVID BOURQUE Coordonnateur	209 PREVENTION@
MARYANE TREMBLAY Intervenante projets jeunesse	204 BRIGADE@
MICHAEL ST-GELAIS Intervenant HARSAH	205 INFO @PRISME.ORG
KATHY DUBÉ Intervenante de milieu	206 INTMILIEU@
DANNY LÉVESQUE Intervenant de milieu Lutte à l'itinérance	210 INTMILIEULOGEMENT@
NOÉMIE DUBOIS-COMTOIS Stagiaire	207

Hébergement Marc-Simon	poste et courriel
NANCY COOPER	222 AMS@
MICHELLE BLOUIN, SUZANNE BLAIS Infirmières communautaire	221 ou 102
INTERVENANTS HMS	223

Entraide	poste et courriel
SONIA BLOUIN Coordonnatrice	202 MAINTIEN@
MARILYN ROCHETTE Intervenante sociale	213 INTPSYCHO@
ÉDÉNIA SAVOIE Animatrice vie communautaire	111 INTVIECOMM@
JOANI HAMELIN-DESRUISSEAUX PAMF (Aide à la médication)	225 PAMF@
NORMAND BILODEAU Intervenant PROJETS	113 INTERVENANTPRO- JETS@
STÉPHANIE GAGNON Cuisinière	112 CUISINE@



Sidus@miels.org	Prénoms
RÉCEPTION DES TEXTES . GRAPHISME ET MISE EN PAGE	Édénia INTVIECOMM@
CORRECTION DES TEXTES	Louis-David

Date de la prochaine tombée : 8 mai 2015



Avril 2015



DIM.	LUN.	MAR.	MER.	JEU.	VEN.	SAM.
			1 Poisson d'avril  MOISSON	2	3	4 FERMÉ
5  Pâques	6 FERMÉ	7	8 MOISSON	9	10 Popeye	11
12	13	14	15 MOISSON	16 5 à 7 des bénévoles	17 Glouton	18
19	20	21	22 MOISSON	23	24 Astérix	25
26	27	BANQUE ALIMENTAIRE				
		28	29 MOISSON	30 Dîner communautaire		